



## AVIS DE PROJET DE MARCHÉ

**Numéro de la demande de soumission :** FP802-160180

**Date de clôture :** Mardi le 4 octobre 2016

**Heure de fermeture des soumissions :** 14 heures HAE

Cette Invitation à soumissionner est passée pour le compte de Pêches et Océans Canada et la Garde côtière canadienne.

**Titre:** Remplacement de la tour d'aides à la navigation

**Lieu des travaux:** Pointe du lac FP, Québec

**L'ensemble de la demande de soumission y comprend le suivant :**

1. Avis de Projet de Marché
  - 1.1. Tableau des prix (**Obligatoire - à être compléter par le soumissionnaire**)
2. Devis
3. Annexes
  - 3.1 A – Localisation et accès au site
  - B – Photos des ouvrages existants
  - C – Servitudes de travail
  - D – Installations existantes à démanteler
  - E – Plans des travaux de construction
  - F – Dimensions et plans de montage marque de jour
  - G – Orientation des marques de jour
  - H – Plan et installation électrique
  - I – Tableau résumé
  - J – Rapport d'étude géotechnique
  - K – Fiche des mesures d'atténuations des effets environnementaux
  - L – Formulaire de surveillance environnementale
4. Formulaire de soumission (**Obligatoire - à être compléter par le soumissionnaire**)



Pêches et Océans  
Canada

## **LIEU DE CLÔTURE**

### **Emplacement # 1 - Pour les soumissions électroniques SEULEMENT**

**S'il vous plaît envoyez votre soumission électronique à l'adresse de courriel suivante:**

**[Julie.Michelle.Tremblay@dfo-mpo.gc.ca](mailto:Julie.Michelle.Tremblay@dfo-mpo.gc.ca)**

### **Emplacement # 2 - La garantie de soumission (par la poste ou bien messagerie/courrier)**

Pêches et Océan Canada,  
Attention: Julie Michelle Tremblay  
Services du matériel et des acquisitions – Bureau d'Ottawa  
200 rue Kent  
Poste 9W088, 9ième étage,  
Ottawa, Ontario K1A 0E6  
Téléphone: (613) 998-1614

### **Veillez noter :**

**Toutes les garanties de soumission (cautionnements) doivent être soumises sur papier avant la date de clôture à l'adresse postale indiquée ci-haut.**

## **LA PORTÉE DES TRAVAUX**

Les travaux faisant l'objet du présent mandat consistent à la construction d'une (1) fondation de béton et à l'assemblage et à l'installation d'une (1) nouvelle structure d'acier et de ses accessoires. L'Entrepreneur devra aussi démanteler l'ancienne structure d'acier et démolir l'ancienne fondation. Le tout devra être disposé de façon approprié. Finalement, l'Entrepreneur devra retirer l'abri existant, construire une nouvelle base de béton pour le nouvel abri tel qu'indiqué au plan et finalement mettre en place le nouvel abri. La structure actuelle à démanteler de Pointe du Lac FP est d'une hauteur de cent-sept pieds (107') et la nouvelle structure à installer est d'une hauteur de cent-quinze pieds (115').



### **FAMILIARISATION AVEC LE SITE**

Avant de soumissionner, les entrepreneurs peuvent visiter, à leurs propres frais, le site et les alentours afin d'examiner et de vérifier la forme, la nature et l'étendue des travaux, les matériaux nécessaires pour les effectuer, les moyens d'accès au site, la gravité, l'exposition et l'incertitude des conditions météorologiques, les conditions du sol, toutes les installations nécessaires, et doivent, de manière générale, obtenir tous les renseignements nécessaires quant aux risques, aux éventualités et autres circonstances pouvant avoir une influence sur leur soumission. Aucune indemnité ne pourra être prévue par la suite en raison d'une erreur ou de la négligence relativement à l'observation et à la détermination appropriées des conditions applicables.

Avant de visiter le site, les entrepreneurs, les soumissionnaires ou leurs invités doivent examiner la section 1000, article 22 – « Mesures de sécurité » des spécifications. Toutes les mesures de sécurité pertinentes doivent être prises pour toute visite du site, que ce soit avant ou après l'acceptation de la soumission.

### **DATES DE DÉBUT ET D'ACHÈVEMENT PRÉVUES**

Les services de l'entrepreneur débuteront dès l'attribution du contrat. L'achèvement prévu du projet est en date du **30 décembre 2016**.

### **EXIGENCES OBLIGATOIRES**

- Le montant minimal acceptable en matière de responsabilité civile et d'assurance contre les dommages matériels est de **2 000 000 \$** par incident. Toutes les soumissions **doivent** être accompagnées d'une confirmation de l'assureur du soumissionnaire que l'assurance requise sera fournie au moment de l'attribution du contrat.
- Le soumissionnaire doit fournir une garantie de soumission, à ses frais, conformément au document relatif aux exigences en matière de garantie de soumission, étant donné que celle-ci est requise lorsque le budget du projet annoncé est supérieur à 100 000 \$. Dans ces circonstances, la soumission et **l'original signé du cautionnement de soumission** doivent être remis à l'autorité compétente, au lieu de clôture, avant la date fixée à cet effet.

**Note :** Tous cautionnements de soumission seront retournés aux soumissionnaires non retenus. Le cautionnement de soumission du soumissionnaire gagnant sera gardé jusqu'à ce que les travaux entendus dans le cadre de ce contrat soient complétés.



Pêches et Océans  
Canada

**Période de questions et réponses:** Le MPO acceptera les questions des soumissionnaires jusqu'au **27 septembre 2016**. Prières d'envoyer les questions **directement et uniquement** à l'agent de contrat mentionné ici-bas.

**Toute demande de renseignements** concernant la présente demande de soumission doit être présentée par écrit (courriel) à la personne suivante :

**Julie Michelle Tremblay**

Agente principale des contrats

Courriel : [Julie.Michelle.Tremblay@dfo-mpo.gc.ca](mailto:Julie.Michelle.Tremblay@dfo-mpo.gc.ca)

Téléphone: (613) 998-1614

### **TABLEAU DES PRIX DÉTAILLÉS**

<b>Item</b>		<b>Prix</b>
Mobilisation/démobilisation		
Tour temporaire		
Démantèlement du pylône		
Démolition des fondations		
Construction de la fondation		
Installation du pylône, mdj, feu,		
Installation électrique et mise à la terre		
Construction de la base pour l'abri		
Clôture		
<b>Total</b>		<b>\$</b>